

Chambéry, le 4 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Spécial Tour de France étapes 18 et 19

Jeudi 24 et vendredi 25 juillet 2025

Le département de la Savoie accueille la 112^e édition du Tour de France du jeudi 24 au vendredi 25 juillet 2025 pour les étapes suivantes :

- Etape 18 – jeudi 24 juillet : « Vif > Courchevel (col de la Loze) »
- Etape 19 – vendredi 25 juillet : « Albertville > La Plagne »

Des restrictions de circulation sur le réseau routier départemental et national sont à prévoir. Celles indiquées dans ce communiqué concernent le parcours de chaque étape. D'autres axes seront également impactés par le passage du Tour de France et ne seront par conséquent pas empruntables.

Les services du Département et de l'État invitent les usagers et professionnels à s'informer des prévisions des fermetures et restrictions en consultant le site savoie-route.fr afin d'anticiper leurs déplacements.

Les horaires des pages ci-dessous sont donnés à titre indicatif. La fermeture et la réouverture des axes de circulation sont laissées à l'initiative des services de gendarmerie suivant la progression de la course.

Mercredi 23 juillet – Restrictions anticipées de l'étape n°18

- Interdiction de stationnement au col du Glandon à Saint-Colomban-des-Villards et au col de la Madeleine à Saint-François-Longchamp du mercredi 23 juillet à 18h jusqu'au jeudi 24 juillet à 20h30
- Interdiction de stationnement et fermeture de la route du col de la Loze entre Méribel Les Allues et le col de la Loze du mercredi 23 juillet à 18h jusqu'au jeudi 24 juillet 20h30

Jeudi 24 juillet : étape n°18 : Vif – Courchevel (col de la Loze)

- De Saint-Colomban-des-Villards à Saint-Etienne-de-Cuines (RD 927)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 10h à 16h30
- De Saint-Etienne-de-Cuines à Saint-François-Longchamp (RD 213)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 10h à 17h
- Le col de la Madeleine à hauteur de Saint-François-Longchamp (RD 213)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 12h à 17h
- Du col de la Madeleine à La Léchère (RD 213 et RD 97)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 12h à 17h
- De La Léchère à Moûtiers (RD 97 et RD 915)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 13h15 à 17h
- De Moûtiers à Brides-les-Bains (RD 915)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 13h30 à 17h15
- Du rond-point du Carrey à Courchevel au col de la Loze (RD 915, RD 91A, RD 91E)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 13h à 20h
- La rue de la sous-préfecture au niveau de la sortie de Moûtiers « Les Cordeliers » en provenance d'Aime-la-Plagne
Fermeture dans les deux sens de circulation de 13h30 à 17h30

Autres perturbations à prévoir

- Interdiction de stationnement entre Celliers et le col de la Madeleine (RD 213)
- La Léchère : les forces de l'ordre prendront l'initiative de fermer la RD 213 à l'intersection avec la RD 97 en cas de saturation
- La sortie n°26 de l'A 43 à Sainte-Marie-de-Cuines sera fermée de 10h à 16h30.
- La sortie n°37 de la RN 90 à la Léchère sera fermée de 13h à 17h
- La sortie n°38 sens montant de la RN 90 à Aigueblanche sera fermée de 13h à 17h
- La sortie n°39 de la RN 90 à Moûtiers Nord sera fermée de 13h à 17h
- Les sorties n°41 de la RN 90 au giratoire de l'Europe seront fermées dans les deux sens de 13h à 17h

Jeudi 24 juillet – Restrictions anticipées de l'étape n°19

Interdiction de stationnement du jeudi 24 juillet à 18h jusqu'au vendredi 25 juillet à 20h30 (montées des cols y compris) :

- au col des Saisies à Hauteluce
- au col de Méraillet à Beaufort
- au col du Pré à Beaufort (Arêches-Beaufort)
- au Cornet de Roselend à Beaufort

Vendredi 25 juillet : étape n°19 : Albertville – La Plagne

- D'Albertville à Ugine (RD 990, RD 1212 et RD 1508)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 10h30 à 14h30
- Le rond-point du Champ de Mars à Albertville
Fermeture de 10h30 à 14h00
- D'Ugine à Crest-Voland (RD 109 et RD 1212)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 11h à 15h
- De Crest-Voland au col des Saisies (Hauteluce) (RD 1212, RD 71A et RD 218B)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 11h45 à 15h30
- Du col des Saisies (Hauteluce) à Villard-sur-Doron (RD 218B et RD 925)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 12h à 15h45
- De Villard-sur-Doron au col du Pré à Beaufort (RD 925)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 12h15 à 16h30
- Du col du Pré à Bourg-Saint-Maurice, par le Cormet de Roselend (RD 925 et RD 902)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 12h à 17h
- De Bourg-Saint-Maurice à Aime-la-Plagne jusqu'au carrefour RN 90-RD 990 (RD902, RD 1090 et RN 90)
Fermeture de 13h30 à 17h30
- D'Aime-la-Plagne à Bourg-Saint-Maurice (RN 90)
Fermeture 12h à 17h30 ; sortie obligatoire en direction de la RD 990
- D'Aime-la-Plagne à Bourg-Saint-Maurice - Accès à la RN 90
Fermeture dans les deux sens de circulation de 12h à 17h
- Accès à la RN 90 d'Aime-la-Plagne à Bourg-Saint-Maurice
Fermeture de 12h à 17h
Fermeture des 2 sens de la RN 90 au bout de la bretelle de sortie de la zone artisanale des Iles à Aime-la-Plagne (sens montant Aime-la-Plagne > Bourg-Saint-Maurice)
- Bretelle d'entrée depuis la RD 220 vers la RN 90 (direction Bourg-Saint-Maurice)
Fermeture de 12h à 17h
- Du lieu-dit « Les Provagnes » (La Plagne-Tarentaise) à Plagne Village (RD 220, RD 221 et RD 223)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 13h à 20h

Autres perturbations à prévoir

- Interdiction de stationnement du jeudi 24 juillet à 18h au vendredi 25 juillet à 20h dans la montée de La Plagne jusqu'à Plagne Village (RD 220, RD 221, et RD 223), sauf sur les parkings autorisés et absence de saturation des zones de stationnement.